



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRES  
SOCIAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire  
et de la vie associative**

**Secrétariat général des ministères sociaux -  
Direction du numérique**

## **Systèmes d'information de la vie associative (SIVA)**

**Offre de service Le Compte Asso - Osiris**

**Mis à jour en octobre 2022**

# Contenu de la présentation

---

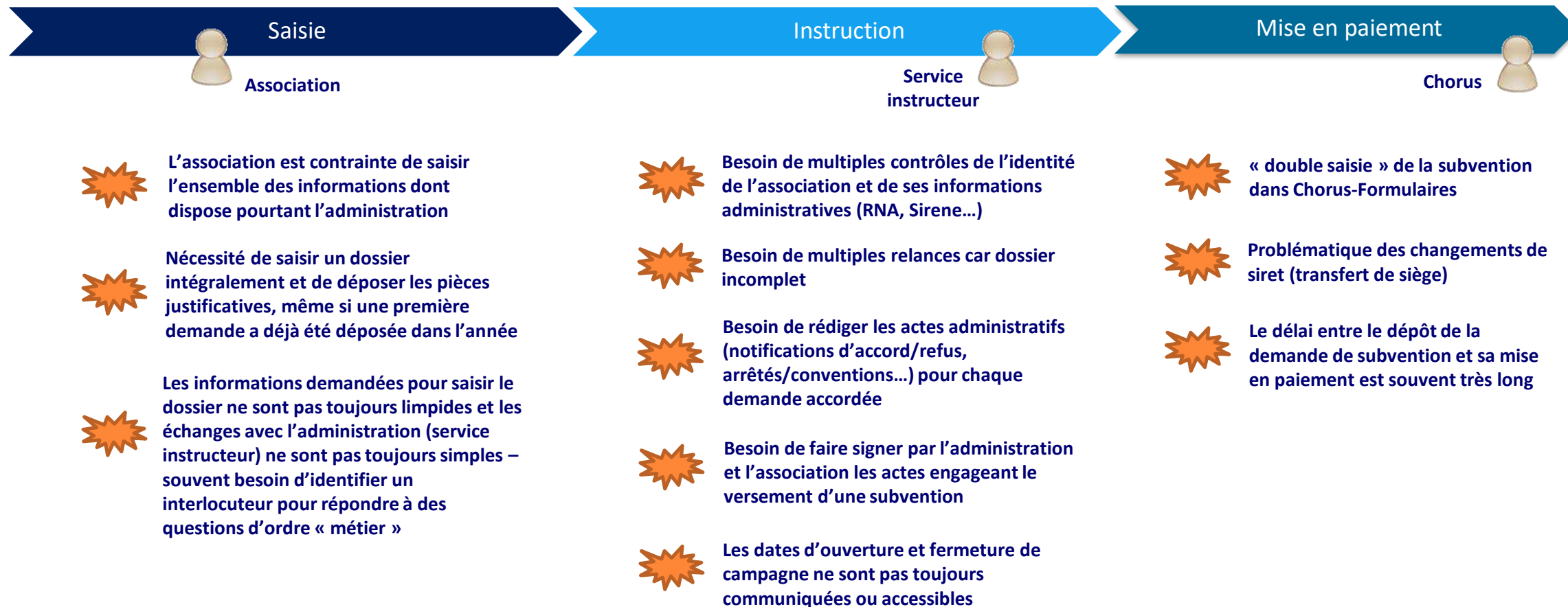
- **Pourquoi le Compte Asso et Osiris pour les demandes de subvention ?**
- **Le Compte Asso**
- **Osiris**
- **Modalités opérationnelles**

---

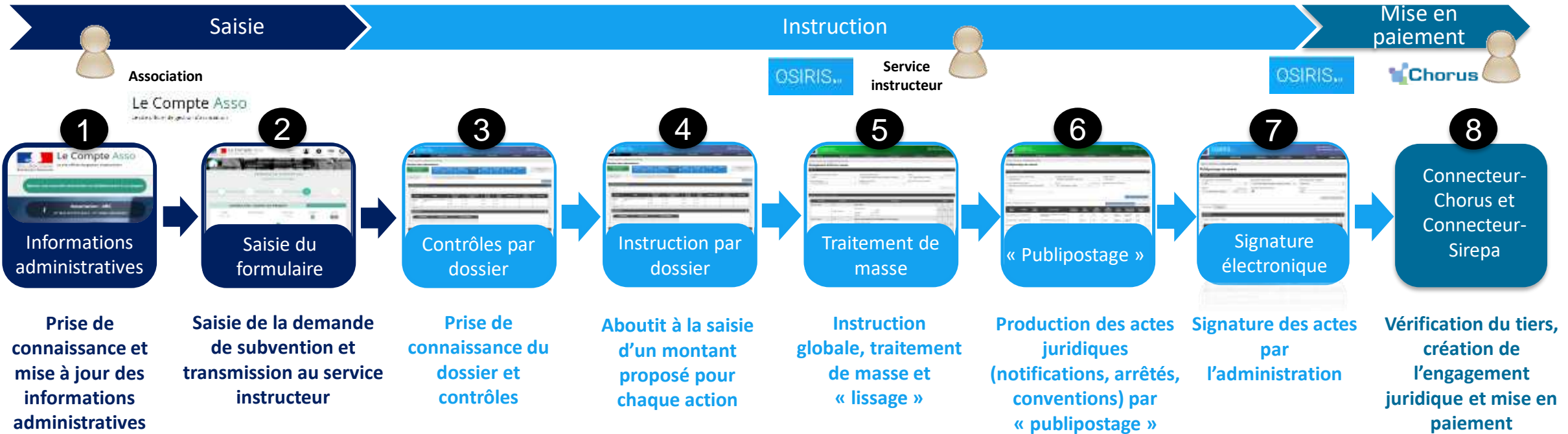
**Pourquoi Le Compte Asso et Osiris pour  
les demandes de subvention ?**

# Gestion des demandes de subventions et irritants habituels

## 3 principales étapes :



# Processus d'une demande de subvention jusqu'à sa mise en paiement



**Partenaires stratégiques :**

DNUM, AGENCE NATIONALE DU SPORT, Synaltic, Sodifrance

# L'offre de service interministérielle « Le Compte Asso – Osiris »

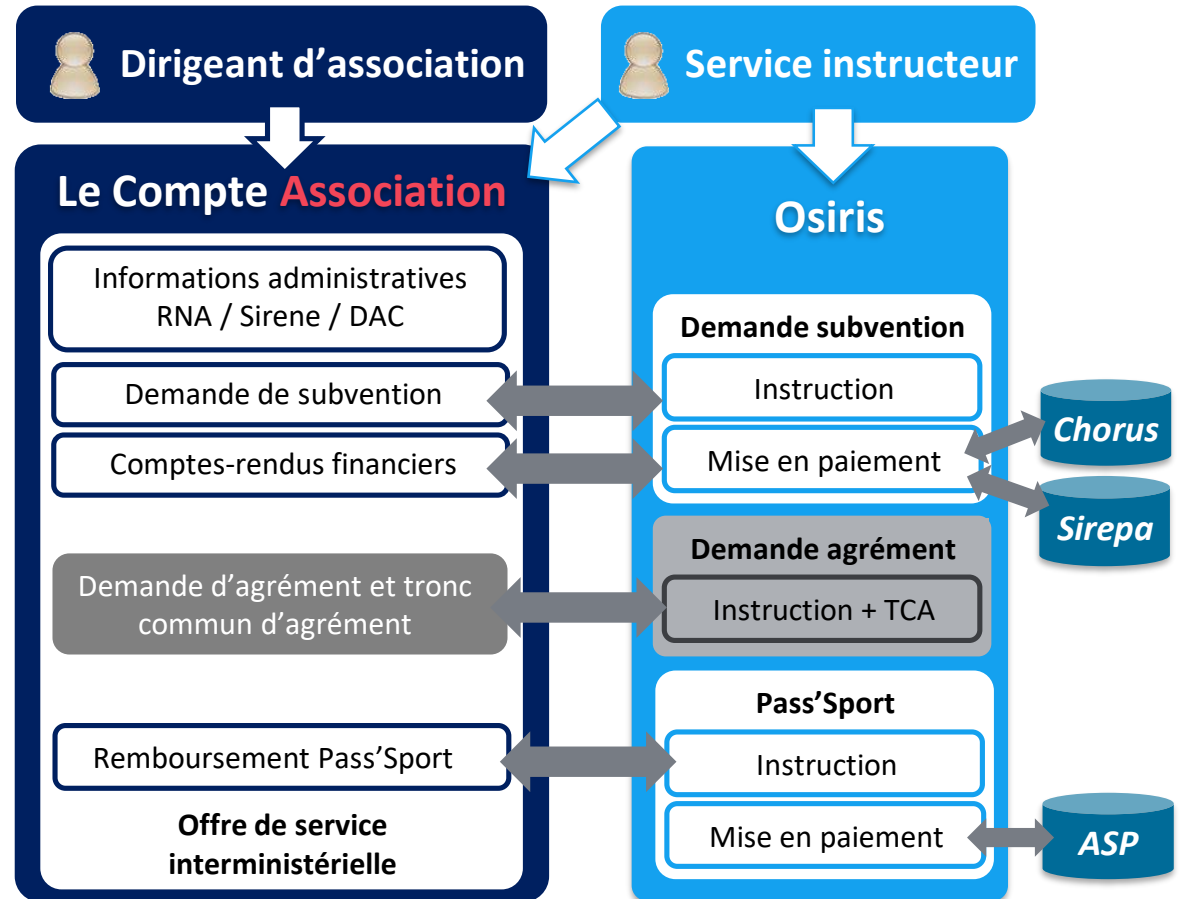
L'offre de service « Le Compte Asso – Osiris » répond aux enjeux de procédures administratives dématérialisées de bout-en-bout et entièrement simplifiées :



- Le compte de l'ensemble des démarches administratives des associations
- S'appuie sur le référentiel national des associations (RNA, Sirene et appariement des deux répertoires)
- Permet la dématérialisation des demandes de subvention et des comptes rendus financiers, et la simplification de leur saisie par l'association et/ou le service instructeur



- Permet l'instruction et la mise en paiement des demandes de subvention saisies et transmises depuis le compte asso
- La mise en paiement s'effectue par l'intermédiaire d'une interface avec Chorus



## Bénéficiaires de l'offre de service pour les demandes de subvention :

- DJEPVA, Agence du service civique et réseau JES (FDVA et Partenariat JEP)
- Direction des Sports, Agence du Sport, réseau JES, Fédérations sportives et CREPS
- DGESCO
- MESRI (DGRI et CESR)
- DGCS : subventions (à venir) et habilitations à l'aide alimentaire (à venir)
- DREETS Hauts-de-France
- DREAL PACA et Hauts-de-France (pour la Protection de l'environnement)
- CR Nouvelle-Aquitaine



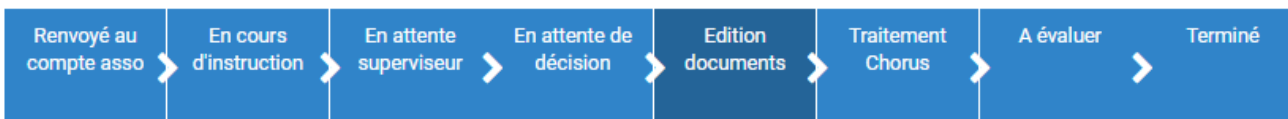
# Le Compte Asso et Osiris : avantages majeurs

## Le référentiel des associations

- Le compte asso s'appuie sur le **référentiel national des associations**, constitué des données du RNA (Répertoire national des associations, loi 1901), celles du répertoire Sirene (unités légales et établissements), et de l'appariement entre les deux bases. Un avantage majeur pour les associations et les services instructeurs :
  - Pour les associations** : elles prennent connaissance des informations dont dispose l'administration et n'ont plus besoin de les saisir une nouvelle fois. Si ces informations ne sont pas à jour, elles sont invitées à déclarer les modifications via les bons canaux.
  - Pour les services instructeurs** : cela apporte la garantie qu'au moment de la mise en paiement, les informations des demandeurs sont à jour → réduit le risque de rejet des demandes de création d'engagement juridique dans Chorus.

## La dématérialisation de la subvention de bout-en-bout et le « Dites-le nous une fois »

- Toutes les étapes du workflow sont dématérialisées : la saisie de la demande, son instruction, la mise en paiement, et la saisie et l'instruction des compte rendus financiers → permet de supprimer les double-saisies.
- De nombreuses actions sont automatisées, telles que la vérification du tiers dans Chorus ou la mise à jour des n° Siret d'un demandeur alors que son dossier est en cours d'instruction



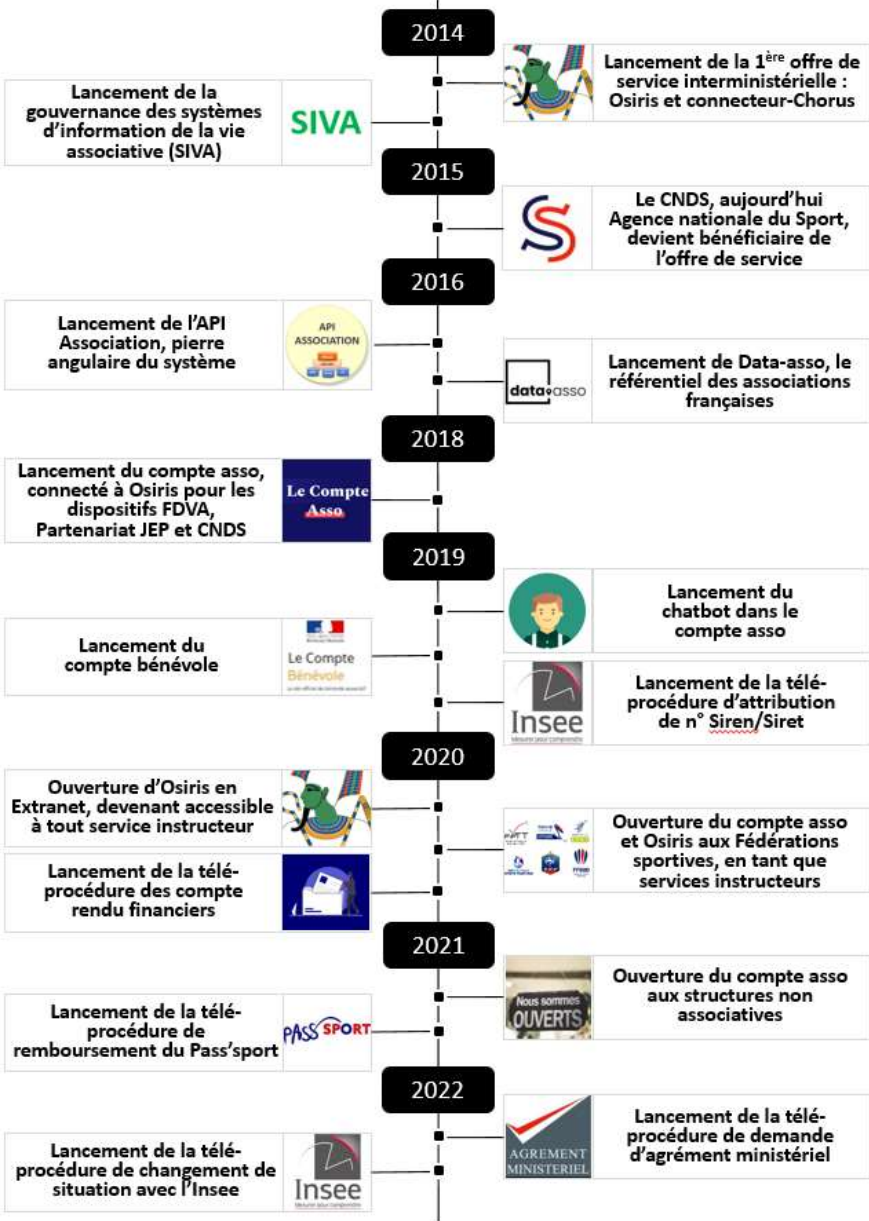
## Des outils performants pour les services instructeurs

- A toutes les étapes du workflow, des outils de « traitement de masse » des dossiers sont proposés, pour faciliter la saisie rapide des montants proposé et accordé, produire les actes juridiques (notifications, arrêtés, conventions...), la mise en paiement, etc.
- Les échanges avec l'association sont aussi facilités en cas de besoin d'informations complémentaires.

## De la souplesse dans un cadre normé et sécurisé

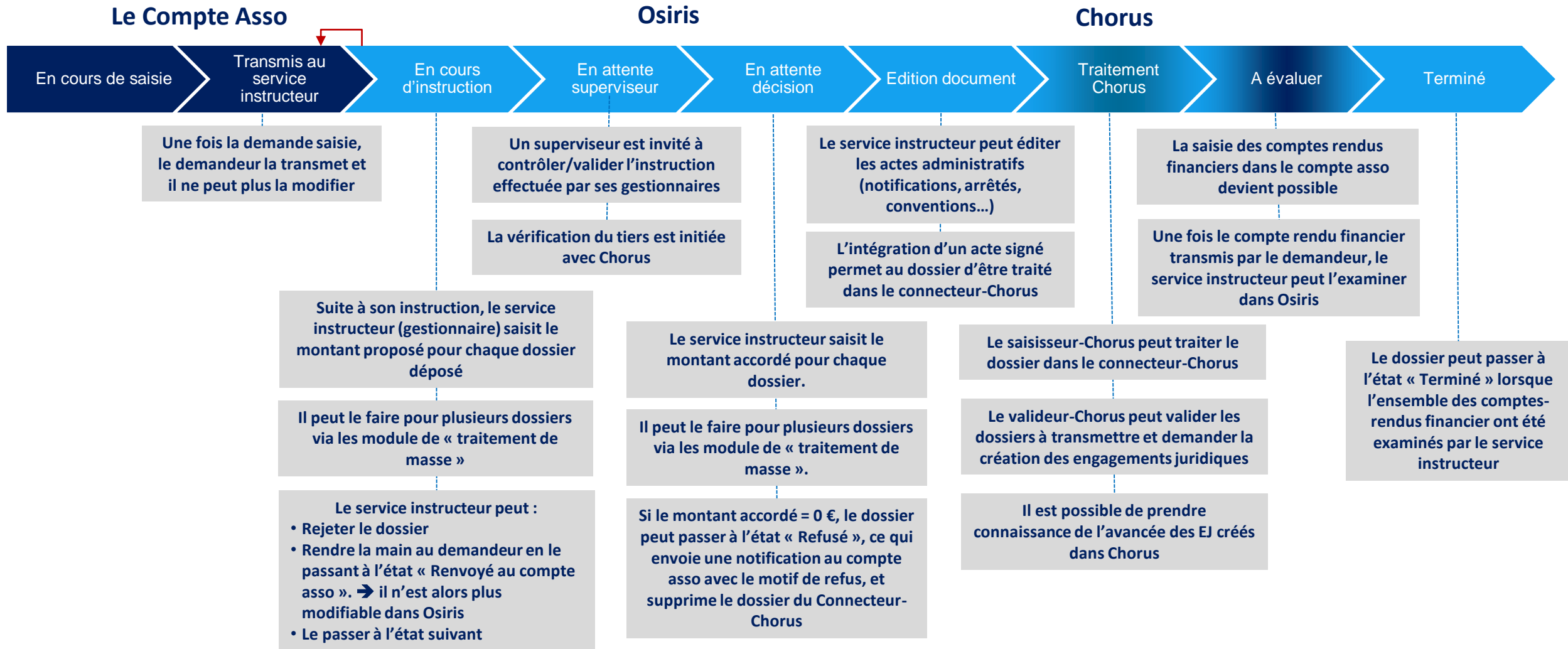
- La demande de subvention dans le compte asso s'appuie sur le formulaire cerfa 12156-06. Cependant, des informations spécifiques à un dispositif de subvention peuvent être ajoutées, dans la limite du raisonnable.
- Les services numériques s'appuient sur des interfaces normalisées (API), hébergées dans une infrastructure redondée et sécurisée.
- La gestion du projet s'effectue de manière agile : des évolutions majeures sont programmées chaque année, auxquelles s'ajoutent des évolutions/adaptations mineures qui peuvent être réalisées dans un délai court.

# Le compte asso et Osiris : historique





# Le Compte Asso et Osiris : workflow de la demande de subvention



**L'intégralité des traitements des demandes de subvention sont dématérialisés et automatisés autant que possible. Toute double-saisie ou perte de temps est vouée à disparaître.**

# Le Compte Asso et Osiris : gestion des droits des utilisateurs

## La gestion des droits des utilisateurs s'appuie sur 3 paramètres :

### ▪ Le rôle de l'utilisateur (4 rôles possibles) :

- **Consultant** : accède à Osiris seulement et dispose d'un droit de consultation des dossiers de son ou ses dispositifs de subvention
- **Gestionnaire** : dispose des mêmes droits que le consultant avec en plus le droit de modifier les dossiers de **son périmètre d'action** \*
- **Superviseur** : dispose des mêmes droits que le gestionnaire avec des droits supplémentaires dans le workflow (modification des dossiers dans l'état « En attente superviseur »), au niveau des modules de traitement de masse, de la gestion des « templates » pour le publipostage
- **Administrateur** : dispose des mêmes droits que le superviseur avec en plus le droit de créer/modifier les utilisateurs de **son périmètre d'action** \*

### \* Le périmètre d'action d'un utilisateur est composé de :

- son service instructeur et le cas échéant de **ses services enfants** \*\*
- et de son ou ses dispositifs de subvention (= les deux derniers paramètres ci-dessus)

\*\* **Les services enfant d'un service instructeur** correspondent à tous les services qui lui sont rattachés territorialement dans une logique verticale. Exemple : les services départementaux d'un service régional de la même région.

### ▪ Son service instructeur :

- Tout utilisateur exerce nécessairement au sein d'un service instructeur
- Si son rôle est gestionnaire ou plus, il dispose des droits lui permettant de saisir (dans le compte asso) et modifier (dans le compte asso et dans Osiris) tous les dossiers de **son périmètre d'action** \*

### ▪ Son ou ses dispositifs de subvention (ou types de financement) :

- Un dispositif correspond en général à un programme au sens LOLF. Il peut aussi constituer un ensemble de programmes ou une partie d'un programme.

The screenshot shows two sections of a web interface. The top section, titled 'Périmètre', contains a 'Service:\*' dropdown menu with 'DR-OCC - Direction régionale d'Occitanie' selected and a 'Filtrer service' button. Below it is a 'Programme(s):\*' dropdown menu showing '5 sélectionné(s)'. The bottom section, titled 'Rôles', displays a grid of roles with checkboxes for selection:

Super Administrateur	Administrateur	Superviseur	Gestionnaire
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Consultant*	Saisisseur Chorus	Valideur Chorus	Validateur Sirepa
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

---

# Le Compte Asso

# Le Compte Asso : les services

Catégories de services	Réalisés	À venir
Création et déclaration du changement de situation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de connaissance des informations administratives <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2018</span></li> <li>• Demande d'attribution d'un n° Siret <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2019</span></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une association</li> <li>• Déclaration de changement de situation <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2023</span></li> </ul>
Demande de subvention et d'agrément	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de subvention <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2018</span></li> <li>• Demande de subvention à co-instruire <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2020</span></li> <li>• Compte rendu financiers <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2020</span></li> <li>• Signature numérique des actes administratifs <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2021</span></li> <li>• Demande de subvention pour un organisme autre que association <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2021</span></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande d'agrément : nouvelle demande, renouvellement, tronc commun <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2022</span></li> <li>• Annuaire des subventions <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2023</span></li> </ul>
Autres déclarations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation des activités des bénévoles déclarés dans le cadre du CEC <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2019</span></li> <li>• Demandes de remboursement du Pass'Sport <span style="float: right; border: 1px solid gray; border-radius: 10px; padding: 2px 10px;">2021</span></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication des comptes au Journal officiel</li> <li>• Déclaration des appels à la générosité publique</li> </ul>

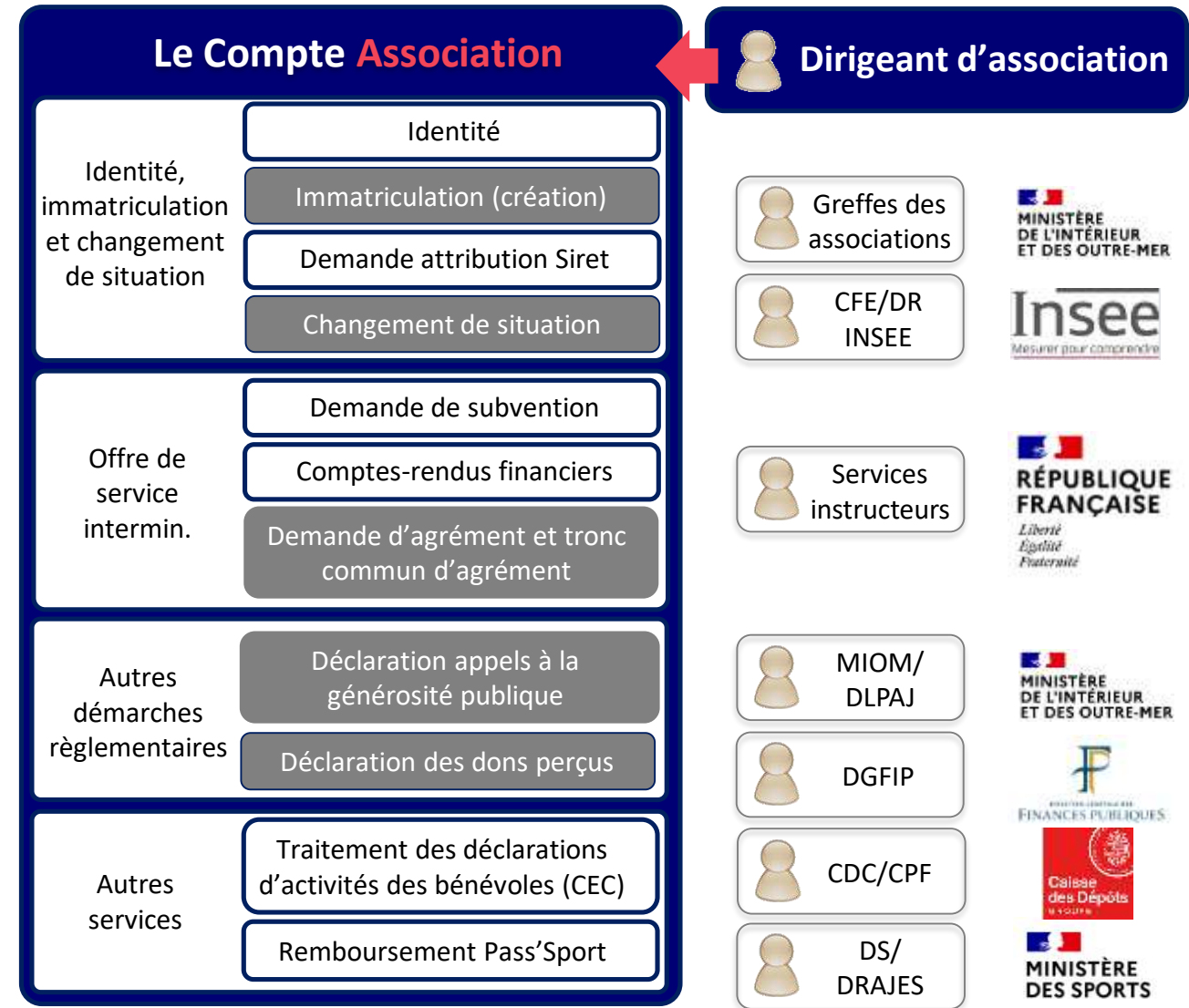
# Le Compte Asso, le guichet centralisé des démarches administratives des associations

## Réalisations

	Services réalisés
Comptes créés	355 000
Immatriculation/demande d'attribution de n° Siret	43 000 / an
Demande de subvention	62 000 / an <i>potentiel</i> 200 000 / an
Compte-rendu financier	32 000 / an
Traitements des déclarations d'activité des bénévoles	6 000 / an
Remboursements Pass'Sport	1,25M / an

## Reste à faire

	Services potentiels ou à venir
Immatriculation/création juridique	70 000 / an
Déclaration changement de situation :	
- greffes des associations	250 000 / an
- Centres de Formalités des Entreprises/Insee	150 000 / an
Demande d'agrément + TCA/habilitation/label	100 000 / an
Déclaration appels à la générosité publique	
Déclaration des dons perçus	



# Le Compte Asso : les fonctionnalités de l'offre de service



Dirigeant  
d'association



Service  
instructeur

Fonctionnalités	Accès aux associations	Accès aux services instructeurs
Création du compte et relation avec une association/établissement	✓	
Administration du compte et des associations/établissements liés	✓	
Identité de l'association : prise de connaissance et saisie des informations administratives	✓	✓
Répertoire des subventions : saisie de la subvention (ou « offre de subvention ») proposée par le service instructeur		✓
Saisie des demandes de subvention	✓	✓
Saisie des comptes rendus financiers	✓	✓
Suivi des dossiers de demande de subvention (suivi de l'état d'avancement, reprise des dossiers...)	✓	✓
Prise de connaissance des dossiers en cours de saisie et transmis par les associations dans Osiris		✓



### Création du compte

- **Le compte est nominatif et individuel** : il est créé au nom d'une personne physique
- La personne physique est invitée à intégrer dans son compte l'association au sein de laquelle elle exerce une fonction
- Toute association est identifiée par son n° RNA et son n° SIREN (loi 1901) ou seulement son n° SIREN pour associations d'Alsace-Moselle
- Plusieurs associations peuvent être intégrées au sein du même compte (à condition d'exercer une fonction pour chacune d'entre elles)
- L'utilisateur accède alors à une palette de service en fonction de son profil et/ou de la situation de son association



**GESTION DU COMPTE UTILISATEUR**

**Informations personnelles**

CVIRB: Monsieur  
Nom: roberval  
Prénom: arnaud  
Votre adresse de messagerie: arnaud.roberval@gmail.com

ENREGISTRER | ATTACHEZ VOS ASSOCIATIONS | SUPPRIMER MON COMPTE

**Mes associations ou établissements**

Nom	N° RNA	N° SIREN	Etablissement	Fonction	Type	Actions
KAP (KALÉIDOSCOPE ARTISTIQUE PLURIDISCIPLINAIRE)	W613008376			Président	Siège	<a href="#">Besoin d'aide ?</a>
AMICALE CANINE "4 PATTRUI"	W224001423	520113762	00003	Directeur	Siège	<a href="#">+</a> <a href="#">-</a> <a href="#">i</a> <a href="#">p</a>
LES CHIENS D'ÉVIL D'ARJOU	W491001825	500416117	00009	Délégué générale adjointe	Siège	<a href="#">+</a> <a href="#">-</a> <a href="#">i</a> <a href="#">p</a>

### Administration du compte

- Modification de son identité et de son adresse de messagerie de connexion
- Gestion des associations intégrées dans le compte (suppression, modification de l'établissement, modification de la fonction exercée)
- Suppression du compte

Le dispositif PassSport est prolongé jusqu'au 28 février 2022 afin de permettre au plus grand nombre de clubs et de jeunes sportifs d'en bénéficier. La reprise de la saisie de vos bénéficiaires est pleinement opérationnelle depuis le 5 janvier 2022 et sera possible jusqu'au 28 février 2022.

AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE | SUIVI DES DÉMARCHES

**Association : KAP (KALÉIDOSCOPE ARTISTIQUE PLURIDISCIPLINAIRE)**  
N° RNA W613008376 N° SIREN non renseigné  
Demander l'attribution d'un n° Siret  
Lier le n° Siren au n° RNA  
Consulter/modifier les informations administratives

**Association : AMICALE CANINE "4 PATTRUI"**  
N° RNA W224001423 N° SIREN 520113762  
Demander une subvention [Besoin d'aide ?](#)  
Demander remboursement Pass Sport  
Consulter/modifier les informations administratives



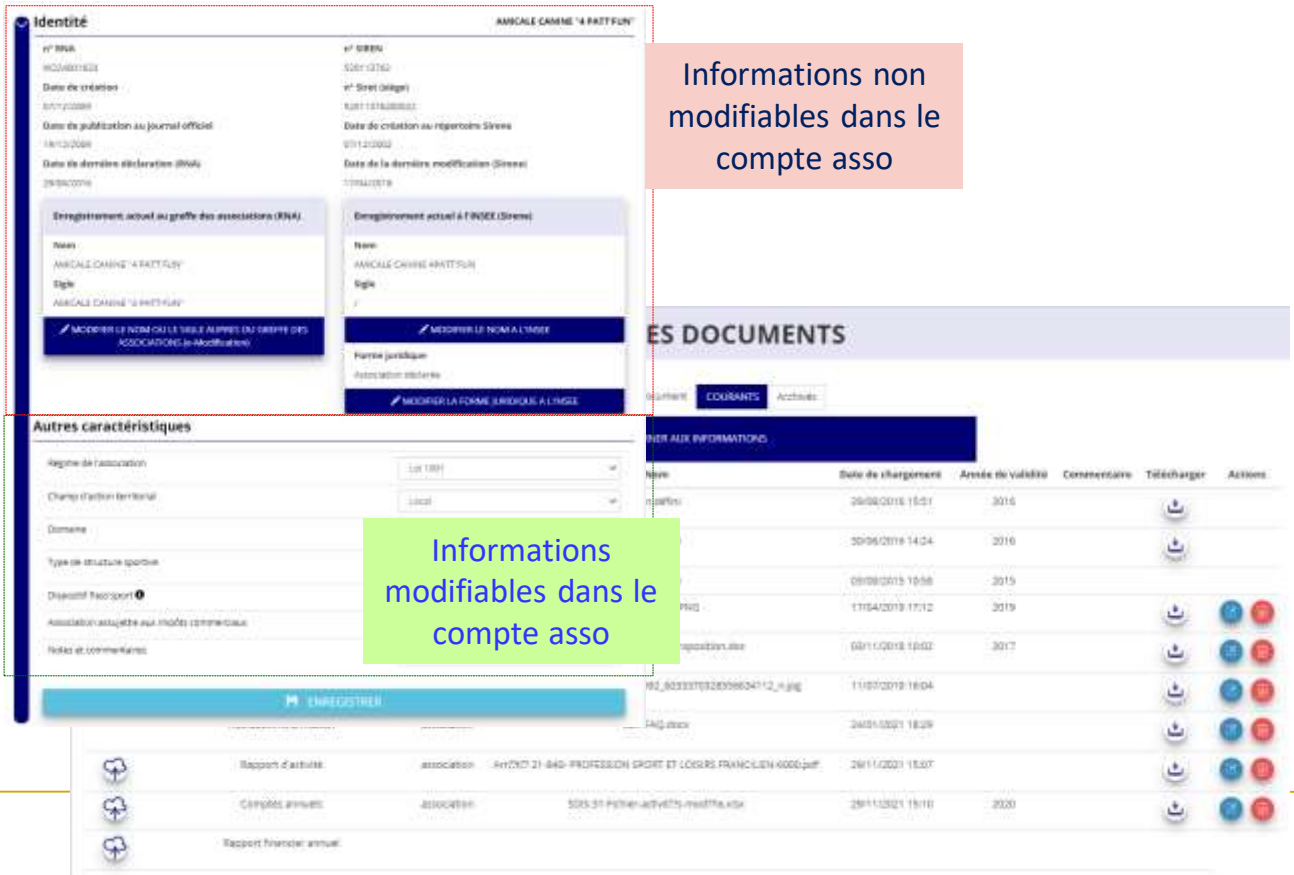
# Le Compte Asso : identité de l'association

 **Dirigeant d'association**

 **Service instructeur**

## Prise de connaissance des informations administratives de l'association

- L'utilisateur ayant intégré son association dans le compte asso peut prendre connaissance des informations que détient l'administration.
- Les informations issues des bases référentielles (RNA et Sirene) ne sont pas pour l'instant modifiables dans Le Compte Asso : l'utilisateur est invité à les modifier en utilisant les canaux adéquats.



**Identité** AMICALE CANINE "4 PATTEFUN"

Informations non modifiables dans le compte asso

Informations modifiables dans le compte asso

Document	Date de chargement	Année de validité	Commentaire	Télécharger	Actions
statuts	26/06/2016 16:21	2016			
statuts	20/06/2016 14:24	2016			
statuts	09/08/2015 10:58	2015			
statuts	17/04/2019 17:12	2019			
composition.asso	04/11/2018 16:02	2017			
statuts	11/07/2019 18:04				
statuts	24/01/2021 18:29				
Rapport d'activité	association - 447207 21-840-PROFESION SPORT ET LOISIRS FRANCAISES 4000.pdf	28/11/2021 15:07			
Comptes annuels	48004898 - 5025 57 Pétier-JuVéTis - modifs.xlsx	28/11/2021 15:10	2020		
Rapport financier annuel					

AMICALE CANINE "4 PATTEFUN"  
n° RNA : 40224001629 n° SIREN : 520113762

Cette association appartient au champ de l'EL

- Identité AMICALE CANINE "4 PATTEFUN"
- Adresses et coordonnées Siège: 24 avenue Laënnec 22580 Plouha
- Activités Objet social: 007045 - élevage canin, clubs de chiens de défense
- Composition Simple
- Affiliations et adhérents personnes morales 2 affiliations
- Personnes physiques 3 personnes déclarées
- Agréments administratifs 0 agrément déclaré

## Saisie et modification des informations complémentaires

- Les informations nécessaires à la saisie d'une demande de subvention mais qui ne figurent pas dans les bases référentielles sont directement saisissables dans le compte asso
- On entend pas « informations » des données et des documents



## Objectif : paramétrer les subventions pour les rendre accessibles aux associations

- Depuis Le Compte Asso, un service instructeur doit paramétrer ses subventions (ou offres de subvention) afin de les rendre accessibles par les associations demandeuses de subvention.
- Une subvention peut être réutilisable chaque année, il suffit l'activer et de la désactiver en fonction des dates des campagnes de subvention souhaitées.

### CONSULTER OU MODIFIER UNE SUBVENTION

Subvention active

#### Description de la subvention

Code	3	Libellé *	Hauts-de-France - FDVA-FORMATION 2022
Service financeur *	Délégation régionale - Hauts-de-France (I)	Description	
Services co-instructeurs	Services co-Instructeurs	Texte de référence / site internet	<a href="http://hauts-de-france.drjcs.gouv.fr/spip.php?article418">http://hauts-de-france.drjcs.gouv.fr/spip.php?article418</a>
Nom du dispositif *	Fonds de développement de la vie associ	Critères d'éligibilité	
Type de projet *	Action		
Exercice *	2022		

#### Contacts du service instructeur

Délégation régionale - Hauts-de-France (DRAJES)

Civilité nom prénom	Par mail	Téléphone	0359713470/035971346-
Adresse de messagerie	drajes-vie-associative@region-academique.hi		

### RECHERCHER UNE SUBVENTION

Recherche:

Nom du dispositif:

### SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION (2097)

Code	Libellé	Dispositif	Type	Financeurs	Campagne	Active	Couverture	Dupliquer	Restaurer	Actions
1	FDVA national Formation des bénévoles 2022	Fonds de développement de la vie associative	Action	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Bureau 1018 (DBPVA)	2022	Oui	national - France			
2	Partenariat JEP - Soutien aux fédérations et associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire	Partenariat JEP	Action	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Bureau 1018 (DBPVA)	2022	Oui	national - France			
3	Hauts-de-France - FDVA-FORMATION 2022	Fonds de développement de la vie associative	Action	Délégation régionale - Hauts-de-France (DRAJES)	2022	Oui	régional - Hauts-de-France			

## Le paramétrage d'une subvention consiste en :

- Nommer clairement la subvention
- Lui attribuer un service instructeur et un dispositif de subvention
- Identifier le type de projets (action, investissement, fonctionnement)
- Lui donner une description, un texte de référence, identifier ses critères d'éligibilité
- Identifier un contact au sein du service instructeur (pour les associations)
- Activer/désactiver d'éventuels sous-dispositifs et pour chacun, leur attribuer une date de début et de fin de campagne
- Activer/désactiver la subvention
- Le système attribue automatiquement un code à chaque subvention créée, qu'il est possible de communiquer aux associations afin de faciliter leur recherche dans le compte asso

# Le Compte Asso : saisir une demande de subvention

 **Dirigeant d'association**

 **Service instructeur**

La saisie dématérialisée d'une demande de subvention s'effectue en 5 étapes :

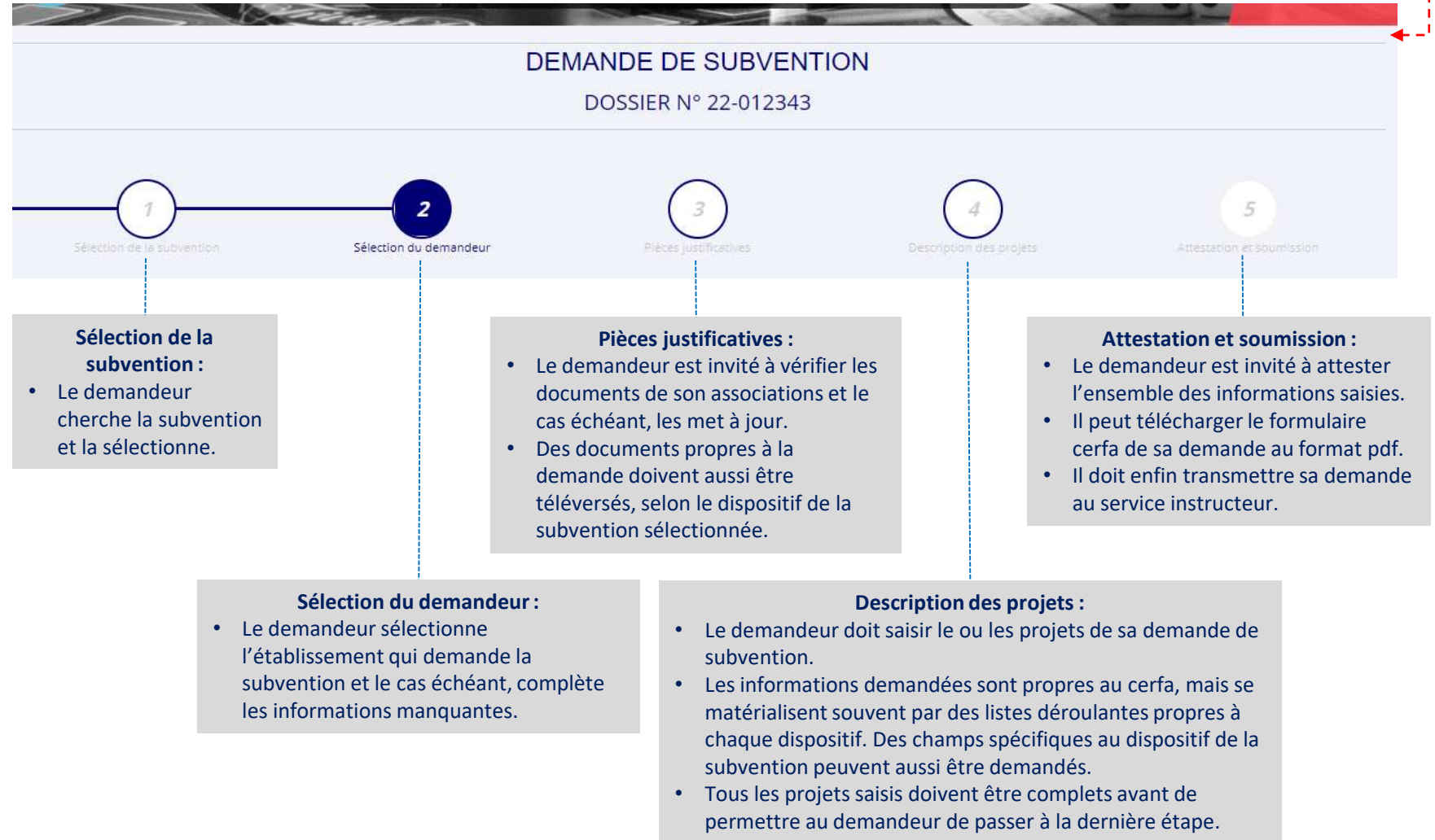
**1** La recherche et l'identification de la subvention demandée : quel dispositif ? Quel service instructeur ?

**2** La sélection du demandeur (établissement demandeur) et la saisie/vérification de ses informations administratives.

**3** La vérification/complétion des documents administratifs du demandeur et requis pour la demande de subvention

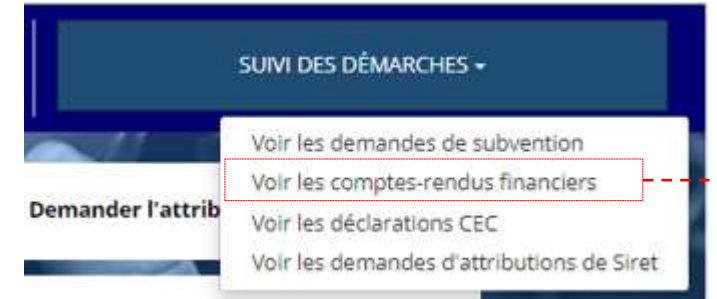
**4** La saisie du/des projet-s qui font l'objet de la demande. En cas de renouvellement d'une année sur l'autre, il est possible de pré-remplir le formulaire avec les données saisies l'année précédente.

**5** Les attestations, récupération du cerfa produit au format pdf, et la transmission de la demande au service instructeur.



- La saisie dématérialisée des comptes rendus financiers est possible pour les demandes déposées via le compte asso durant un exercice antérieur et qui ont fait l'objet de l'attribution d'une subvention.
- Pour les dossiers pluriannuels, un compte rendu financier par année doit être saisi par le bénéficiaire de la subvention.
- A l'instar d'une demande de subvention, la demande peut être saisie par le demandeur de la subvention (l'association) ou le service instructeur, si ce dernier a reçu les comptes-rendus financiers via le formulaire « papier ».

Le compte-rendu financier est accessible au sein même de la demande de subvention initiale, dès que le dossier a atteint l'état « Payé, en attente des comptes-rendus financiers ». L'utilisateur est invité à les saisir une fois que son projet financé a été réalisé.



**Compte rendu financiers des projets :**

- Pour chaque projet financé, l'utilisateur est invité à saisir les informations qui relèvent de la réalisation de ses projets financés et réalisés
- Une fois que l'ensemble des comptes rendus financiers des projets financés est complet, l'utilisateur est invité à passer à l'étape suivante.

**Pièces justificatives :**

- L'utilisateur est invité à vérifier les documents de son associations et le cas échéant, les met à jour.
- Des documents propres à la demande doivent aussi être téléversés, selon le dispositif de la subvention.

**Attestation et soumission :**

- L'utilisateur est invité à attester l'ensemble des informations saisies.
- Il peut télécharger le formulaire cerfa de sa demande au format pdf.
- Il doit enfin transmettre sa demande au service instructeur.

## Suivi des dossiers


- Chaque demande de subvention créée produit un dossier, accessible à tout moment par son créateur.
- Une fois que le dossier est transmis au service instructeur ou que la subvention est désactivée par le service instructeur, le demandeur (association) ne peut plus modifier le dossier, sauf si le service instructeur lui redonne la main.
- Le créateur du dossier peut le partager avec un autre utilisateur, à condition que celui-ci a intégré la même association dans son compte.
- L'utilisateur peut envoyer un message au service instructeur, et consulter l'avancement de son dossier via **le fil d'activité**, constitué de l'ensemble des notifications dont la demande a fait l'objet.

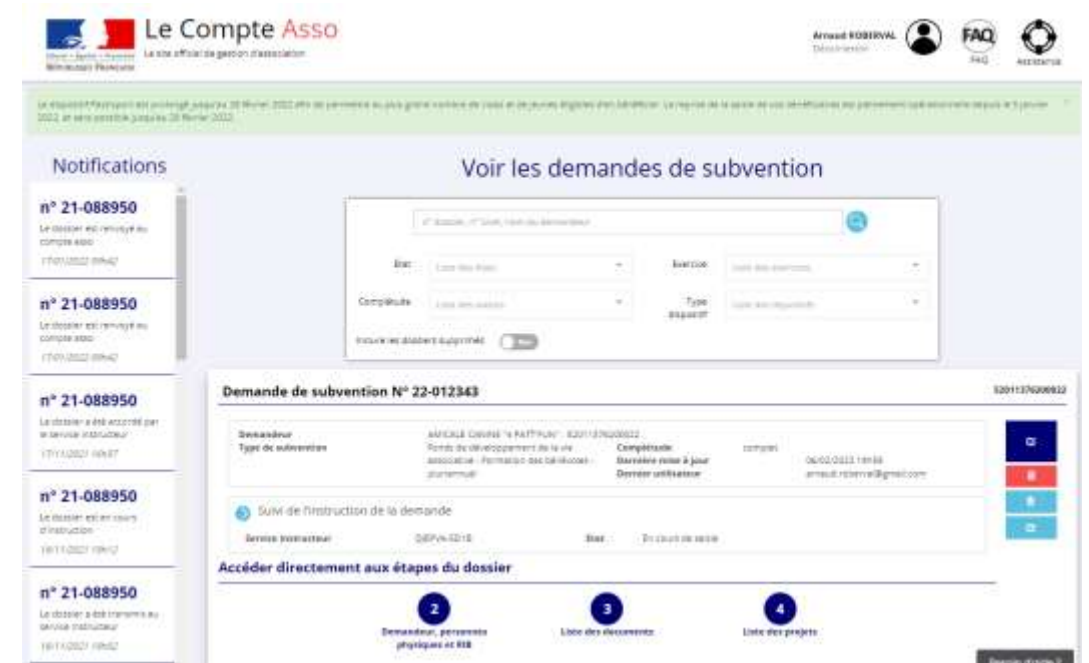
### Fil d'activité

27/07/2021 16h08 - Modification état dossier - Le dossier a été transmis au service instructeur
27/07/2021 16h21 - Modification état dossier - Le dossier est en cours d'instruction
27/07/2021 16h47 - Message - Le service instructeur a envoyé un message Message du service instructeur : Votre fichier de candidature n'est pas valide
16/11/2021 19h12 - Modification état dossier - Le dossier est en cours d'instruction
17/11/2021 16h37 - Modification état dossier - Le dossier a été accordé par le service instructeur
17/01/2022 09h42 - Modification état dossier - Le dossier est renvoyé au compte asso
17/01/2022 09h42 - Message - Le dossier est renvoyé au compte asso Message du service instructeur : Motif du renvoi du dossier au compte asso : xx

### Messagerie avec le service instructeur

Saisir un message





The screenshot shows the 'Le Compte Asso' web interface. At the top, there are logos for 'Le Compte Asso' and 'Arnaud ROBERTAL'. The main content area is titled 'Voir les demandes de subvention' and features a search filter box with fields for 'Etat', 'Exercice', 'Complète', and 'Type d'étape'. Below this, a specific subvention request is displayed: 'Demande de subvention N° 22-012343'. The request details include the applicant 'ARNAUD ROBERTAL', the type 'Région de développement de la vie associative - Formation des bénévoles', and the status 'Complète'. A progress bar shows the current step: 'Suivi de l'instruction de la demande'. At the bottom, there are three numbered steps: '1. Demande, paramètres physiques et RIB', '2. Liste des documents', and '3. Liste des projets'.

## Suivi de l'instruction de la demande

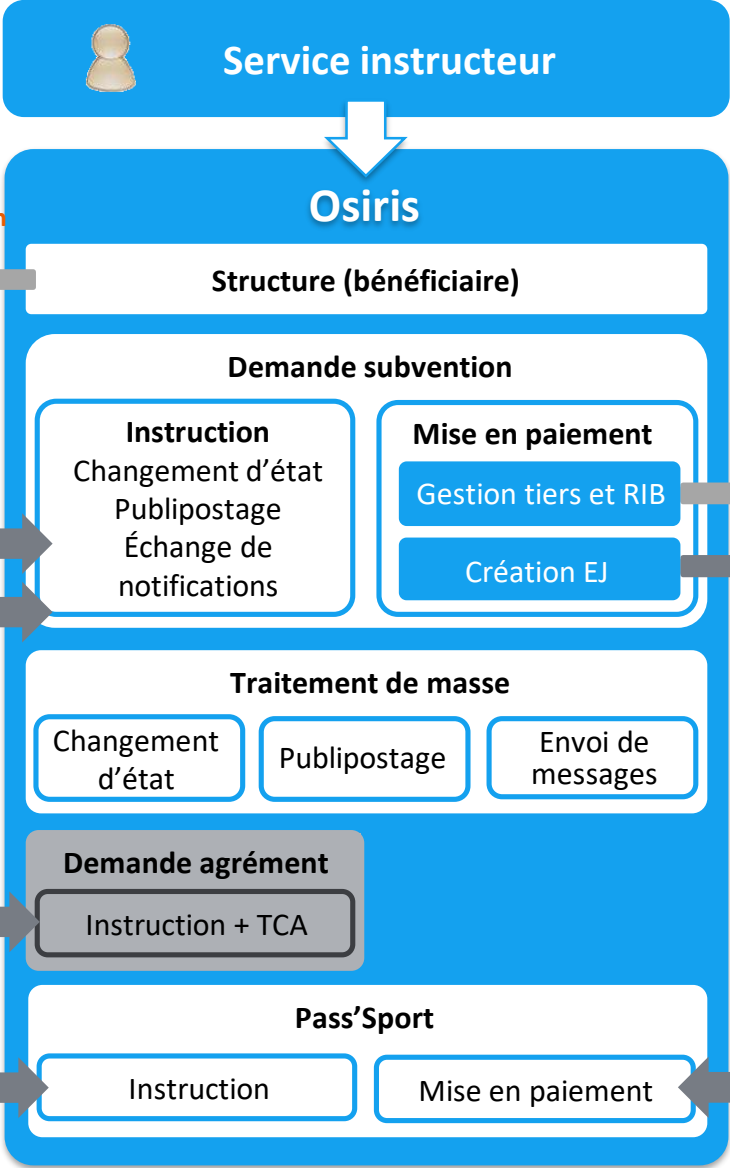
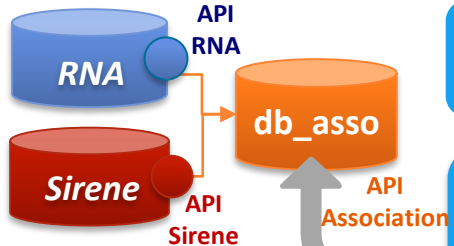
- **Les notifications :**
  - Changements d'état du dossier
  - Messages avec le service instructeur
  - Relance pour documents manquants
  - Mise à jour du RIB du demandeur
  - Mise à jour du Siret du demandeur
- **Messagerie** avec le service instructeur

---

# Osiris

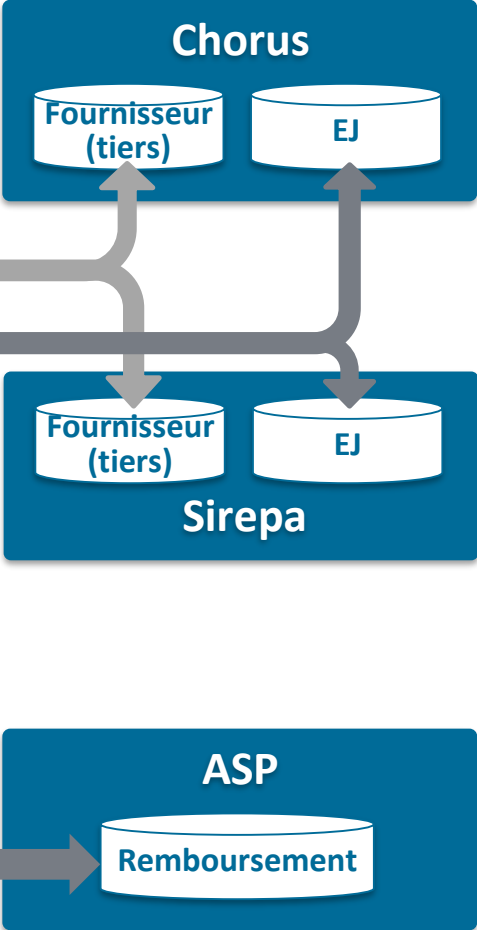
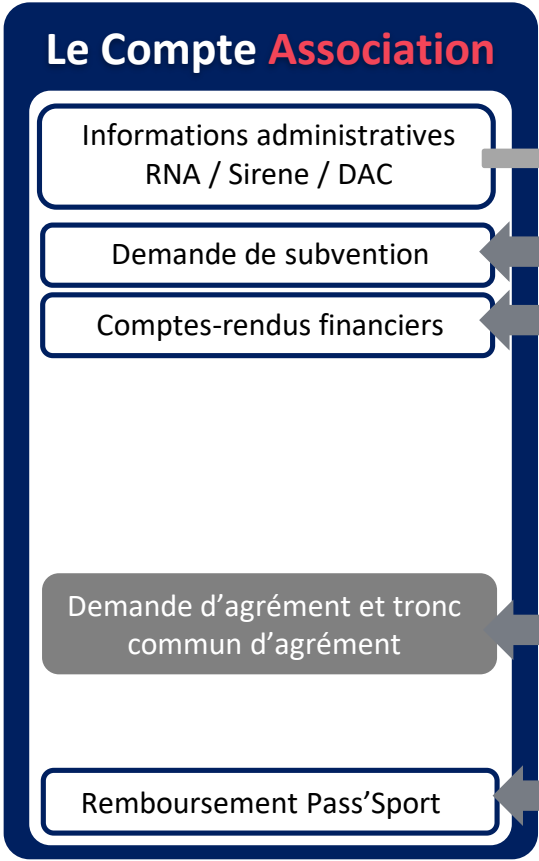
# Osiris : présentation générale

OSIRIS 6.3.2



**Demandes de subvention :**

- Instruction – Workflow – Publipostage
- Traitement de masse
- Mise en paiement (connecteur-Chorus) : Gestion des tiers et des RIB / Création d'EJ





# Osiris : accueil et modules

## L'accès aux modules s'effectue :

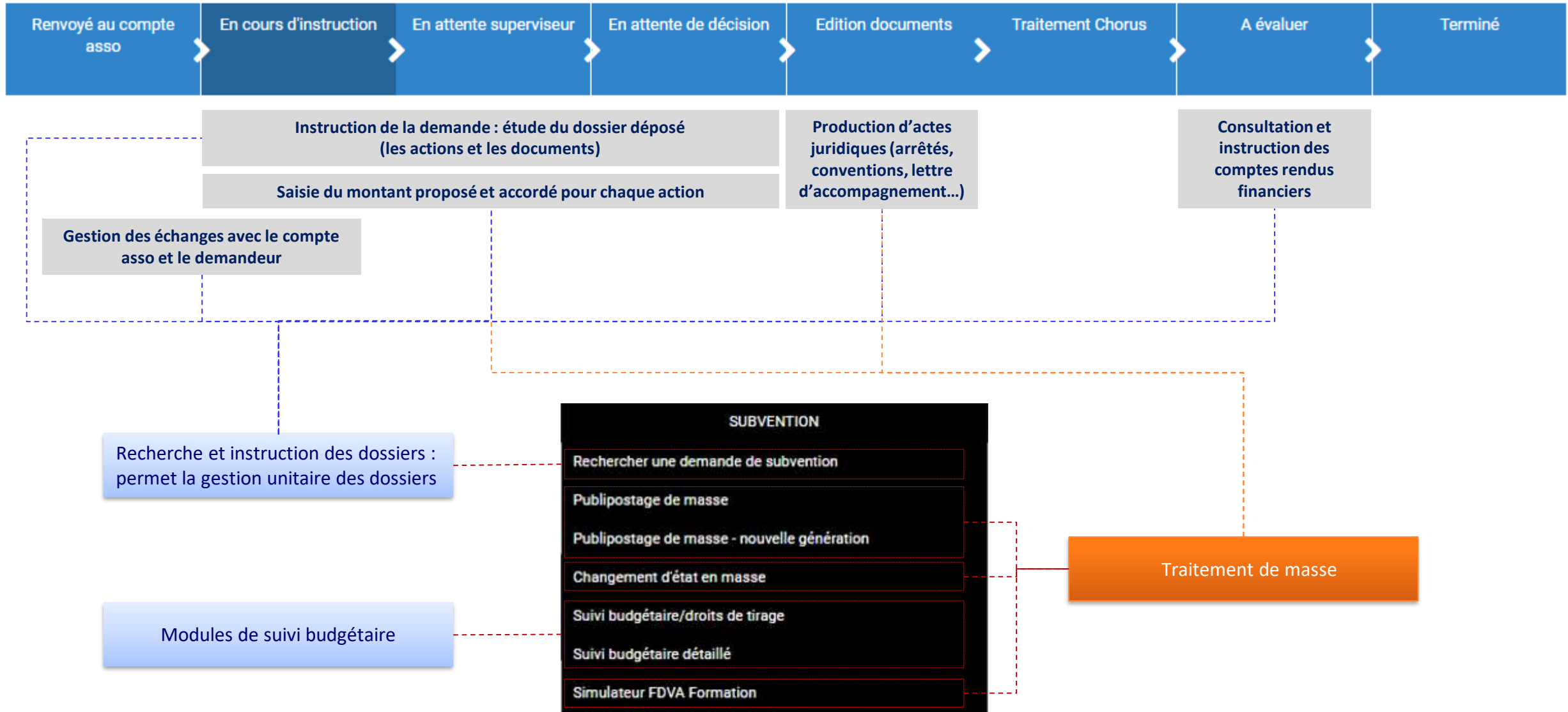
- Depuis l'accueil, par l'intermédiaire de raccourcis vers une liste de dossiers ou de notifications
- Par la barre de navigation horizontale, chaque menu disposant lui-même de sous-menus facilitant ainsi le passage d'un module à un autre

The screenshot shows the Osiris 6.3.2 interface with the following components and callouts:

- Navigation Bar:** ACCUEIL, BÉNÉFICIAIRE, SUBVENTION, NOTIFICATIONS, STATISTIQUES, ADMINISTRATION. Callouts above it describe:
  - BÉNÉFICIAIRE: Consultation des informations sur les bénéficiaires des subventions
  - SUBVENTION: Consultation et instruction des demandes de subvention
  - NOTIFICATIONS: Suivi des notifications échangées avec le compte asso
  - STATISTIQUES: Extraction Excel pour le suivi des dossiers et rapports consolidés
  - ADMINISTRATION: Gestion des utilisateurs et des « templates » de documents
- Header:** OSIRIS 6.3.2, Super Admin AC, Super Administrateur / Valideur Chorus.
- Filters:** Partenariat JEP (dropdown).
- Mes raccourcis:**
  - Mes dossiers: 0
  - Evaluations 2020: 2725
  - Dossiers incomplets: 0
  - Gestion Chorus
- Notifications du compte association:**
  - Changement d'état: 53
  - Modifications bénéficiaires: 0
  - Modifications documents: 0
  - Messages: 5
- Mes informations:**
  - Publipostage-balises pour Osiris-v17.xlsx
  - LeCompteAsso-services\_instructeurs-v1.9.pptx
  - Evolutions LCA-1.9 Osiris-6.0.pptx
  - Osiris v6.0.pptx
  - Osiris-Connecteur-Chorus.pptx
- Information et documentation:** A central callout box.
- Suivi budgétaire (consolidé):**
  - Instruction des dossiers:**

Renvoyé au compte asso	En cours d'instruction	En attente superviseur	En attente de décision	Edition documents	Traitement Chorus	A évaluer	Terminés	Refusés
24	30	4	1	40	17	14	2	13
- Callouts on the left:**
  - Raccourcis permettant d'accéder à une liste de dossiers en fonction de leur état
  - Compteurs des différents types de notifications échangées avec le compte asso
  - Suivi du workflow et du nombre de dossier dans chaque état

# Osiris : instruction des dossiers de demande de subvention





# Osiris : instruction unitaire des dossiers (1/2)

## Rechercher une demande de subvention

- La recherche s'effectue en renseignant un n° de dossier, un n° RNA ou n° SIREN/Siret et/ou en sélectionnant différents critères : l'état du dossier, le type/sous-type de financement, le service instructeur, l'exercice, etc.
- Des filtres sont positionnés par défaut selon le profil de l'utilisateur
- Le résultat de la recherche affiche une liste de dossier

ACCES + Subventions

### Recherche d'une demande de subvention

Ordres de recherche

N° de dossier / LDA :

N° SIRET / Bénéficiaire / RNA / Affiliation :

Statut du dossier :

Nom du bénéficiaire :

Région du bénéficiaire :

Département du bénéficiaire :

N° Programme / Type de financement :

Service :

Inclure les services territoriaux :

Exercice :

[Afficher plus de filtres](#) [LANCER LA RECHERCHE](#)

Nombre de résultats de la recherche : 219

[EXPLIQUER LES SIGES \(LGV\)](#)

Numéro de dossier	N° SIRET	Nom	Code Postal	Sigle	Service	Montant demandé	Montant proposé	Montant accordé	Etat du dossier	Coef
AMS-21-0001	4886697489910	AVENIR LE PONTET TRIATHLON	84134	04	2021	2 300 €	0 €	0 €	En cours d'instruction	1
0001-21-0001	8614810400010	AIN TEAM RUGBY SEVENS	01440	04	2021	4 000 €	0 €	0 €	En cours d'instruction	1
0001-21-0002	31704881300038	COMITE DEPARTEMENTAL EPOUV DE GAIN (COEOPHIV)	01930	04	2021	4 000 €	0 €	0 €	En cours d'instruction	1
0001-21-0003	4618620400010	CERCLE D'ECHECS DE HENRIEUILLE	01800	04	2021	1 500 €	0 €	0 €	En cours d'instruction	1
0001-21-0004	8017140000010	LES RANDONNEURS DU BRZLN	01180	04	2021	1 000 €	0 €	0 €	En cours d'instruction	1

ACCES + Subventions + 0001-21-0002 (21-00020)

### Gestion des subventions

REVENIR À L'ÉTAT PRÉCÉDENT | Revenir au compte avis | En cours d'instruction | En attente d'approbation | En attente de dossier | Edition documents | Transmettre Charte | A l'essai | Terminé | PASSER À L'ÉTAT SUIVANT

Accueil dossier | Financement | Documents et publipostage | Fil d'activité et historique

**Dossier compte avis** [MODIFIER](#)

Information sur le bénéficiaire :

Identifiants	Identité	Personne chargée du dossier
N° RNA : W012003914 N° SIRET : 31704881300038	Nom : COMITE DEPARTEMENTAL EPOUV DE GAIN (COEOPHIV) Adresse : Boulevard Joffre Centre sportif de la vie associative Ville : 01000 Bourg-en-Bresse	Nom : Monsieur Jeremy MARCON Fonction : Chargé de mission Téléphone : 0474221738 Courriel : Comitepo@laposte.fr

Datification siège

Détail du dossier

Type financement : F2004	Service : 0001 - Direction Départementale de l'Équipement	Date de transmission : 10/11/2020
Sous-type de financement : Financement global (convention, projet) Financement	Période : Annuel	Dernière modification : 10/11/2021
Destinataire : Votre choix	Exercice : 2021	Nature E.L.J.

Actions du dossier par rang de priorité

Rang	Numéro de dossier	Intitulé
1	0001-21-0002-1	Consultation de devis accordé (au 8 grille à votre accompagnement)
2	0001-21-0002-2	Déclassement sans oppositif au niveau départemental

## Consulter/modifier un dossier

- Un dossier se présente sous la forme de **4 onglets**
- En fonction des droits de l'utilisateur, celui-ci peut **consulter ou modifier** le dossier
- S'il dispose des droits de modification, et si les règles de gestion le permettent, il peut aussi **faire évoluer l'état du dossier**

# Osiris : instruction unitaire des dossiers (2/2)

## La demande de subvention : 4 onglets

### Accueil dossier :

- Présentation du dossier
- Accès aux actions
- Modification du service instructeur

**Information sur le bénéficiaire :**

Identifiants	Mentité	Personne chargée du dossier
N° RNS W012003914	Nom COMITE DEPARTEMENTAL EPUIV DE GAIN (CDEPHE)	Nom Monsieur Jérémy MARCOH
N° SIRET 31704441000038	Adresse Boulevard Joffre Centre ville de la ville associative	Fonction Chargé de mission
N° Sape Non renseigné	Ville 01000 Bougen-Bresse	Téléphone 0474221728
N° Affiliation		Courriel Compteg01@epuiv.fr
Dotation siège		

**Détail du dossier :**

Type financement FDCA	Service 0301 - Direction Départementale de l'Esp.	Date de transmission 13/12/2020
Type de financement Financement global (convention) projet(s) énoncé(s)	Période Annuel	Dernière modification 13/11/2021
Destinataires Comité asso	Exercice 2021	N° dossier N° dossier

**Actions du dossier par rang de priorité :**

Rang	Marque de fonction	Intitulé
1	0001-01-0001-1	Consultation du dossier associatif local grâce à votre accompagnement
2	0001-01-0001-2	Dépouillement local associatif au niveau départemental

### Financement :

- Saisie du montant proposé
- Saisie du montant accordé
- Modification du RIB

**Documents et publipostage :**

- Prise de connaissance des documents du dossier
- Porte-document
- Publipostage

**Fil d'activité :**

- Messagerie avec le bénéficiaire (via son compte asso)
- Notifications échangées avec le compte asso
- Historique des modifications du dossier

# Osiris : traitements de masse

## 4 modules de traitement de dossiers en masse

- Permet d'exécuter la même action pour un ensemble de dossiers d'un même type/sous-type de financement, d'un même service et pour un même état :

### Changement d'état en masse :

- Saisie de montant proposé et accordé
- Passage à l'état suivant ou précédent

### Publipostage de masse :

- Permet de produire un type d'acte juridique pour chacun des dossiers
- Un document est aussi produit pour l'ensemble des dossiers

### Envoi de message en masse :

- Permet de sélectionner un ensemble de dossier et d'envoyer un message dans le compte asso à l'utilisateur, celui-ci étant informé par courriel de l'envoi d'un message

### Simulateur :

- Permet de réduire le montant accordé d'un ensemble d'action en fonction de l'enveloppe disponible, et de règles de gestion spécifiques

# Osiris : le connecteur-Chorus

## 5 onglets :

### Vérification des tiers :

- La vérification est lancée automatiquement au début de l’instruction du dossier
- Permet de prendre connaissance de l’état du tiers dans Chorus
- Pas de possibilité de création de nouveau tiers ou de modification de tiers existant depuis Osiris → doit encore se faire via Chorus-Formulaires

### Dossiers à émettre :

- Une fois que le dossier dispose de son acte juridique et que l’état du tiers est « Tiers OK », le demande de création d’engagement juridique est automatiquement produite
- Seul un utilisateur dont le rôle est « valideur-Chorus » dispose du droit d’émettre ces demandes vers Chorus

### Dossiers en cours de traitement par Chorus :

- Liste des dossiers dont l’engagement juridique a été créé dans Chorus, suite à la transmission de la demande

### Dossiers traités :

- Liste des dossiers dont l’engagement juridique a été validé ou clôturé dans Chorus

### EJ supprimés :

- Liste des dossiers dont l’engagement juridique a été supprimé dans Chorus
- Ces dossiers sont alors à nouveau modifiables dans Osiris et une nouvelle demande de création d’EJ peut être effectuée

## 2 rôles d'utilisateur :

- **Saisisseur-Chorus** : permet d’enregistrer les demandes de création d’EJ, mais ne peut pas les envoyer
  - **Valideur-Chorus** : permet en plus de valider et transmettre les demandes de création d’EJ
- ➔ Les mêmes rôles que dans Chorus

### Coté Centre de services partagés :

- Les engagements juridiques créés sont consultables et traitables de la même manière que s’il provenaient de Chorus-Formulaires
- La seule différence est le nom de l’application émettrice des EJ



# Osiris : les rapports

## 2 types de rapports :

- Rapports de liste (dossiers, actions, bénéficiaires...)
- Rapports consolidés

Ils sont lancés depuis Osiris, à partir d'une recherche multicritères

Cela produit un fichier .xls directement téléchargé sur le poste de l'utilisateur.

ECRAN BÉNÉFICIAIRE REVENIR NOTIFICATIONS STATISTIQUES ADMINISTRATION

Accueil > Statistiques > Suivi Action-Dossier

### Suivi Action-Dossier

Suivi Action-Dossier

Nom du rapport  
Suivi des dossiers

Paramètres

Service: AC - Administration Centrale  
Inclure les services territoriaux: Non  
Nom gestionnaire: Votre choix

N° programme / type financement: FDVA  
Sous-type de financement: Votre choix  
Année: 2021

Modalité financement: Votre choix

EXPORTER

Nombre d'associations JEP/non JEP demandées et subventionnées par type d'actions FDVA

	Nombre d'associations demandées			Nombre d'associations subventionnées		
	JEP	Non JEP	Total	JEP	Non JEP	Total
Formation des bénévoles	137	303	440	119	206	325
Formations Spécifiques	113	248	361	95	168	263
Formations Techniques	47	90	134	33	50	83
Financement global -nouveau(x)	289	1904	2193	218	1085	1303
Financement Global	130	1077	1207	92	571	663
Nouveaux Projets Innovants	170	283	453	129	323	452
<b>TOTAL</b>	<b>331</b>	<b>2032</b>	<b>2363</b>	<b>266</b>	<b>1199</b>	<b>1465</b>

Nombre d'associations demandées et subventionnées affiliées ou non par type d'actions FDVA

	Nombre d'associations demandées			Nombre d'associations subventionnées				
	Affiliées à un réseau national	Affiliées à un réseau uniquement régional	Non affiliées	De 0 à 2 salariés	Affiliées à un réseau national	Affiliées à un réseau uniquement régional	Non affiliées	De 0 à 2 salariés
Formation des bénévoles	95		345	269	52		213	185
Formations Spécifiques	77		284	223	48		217	151
Formations Techniques	20		102	77	10		73	44
Financement global -nouveau(x)	725		1468	1812	383		320	1829
Financement Global	444		783	1064	215		448	583
Nouveaux Projets Innovants	318		745	885	177		475	465
<b>TOTAL</b>	<b>771</b>		<b>1552</b>	<b>1815</b>	<b>410</b>		<b>1055</b>	<b>1129</b>

Service	N° programme / Type financement	Sous-Type financement	N° Dossier Daira	N° Dossier Compte Asso	N° EJ	Etat Dossier	Pluriannuaire	Exercice Début	Exercice Fin	Recouvrement	N° RNA	N° Siret	N° Tiers Chèque	Nom	
DD01	FDVA	Financement global-nouveau(x) (projets) innovants	DD01-20-0001	20-011988	2103029016	A évaluer	Annuel	2020	2020	Oui	W011000071	50171408000018	5001432418	LES RANDOEURS DU BUZIN	LES RANDOEURS DU BUZIN
DD01	FDVA	Financement global-nouveau(x) (projets) innovants	DD01-20-0002	20-022338	2103029017	A évaluer	Annuel	2020	2020	Oui	W0140014G	54232557300017	5001306318	GYM CHATELON HOMMES & FEMMES	GYM CHATELON HOMMES
DD01	FDVA	Financement global-nouveau(x) (projets) innovants	DD01-20-0003	20-022696		Refusé	Annuel	2020	2020	Non	W012000858	59638304260015	5001508184	COMITE DE JUMELAGE DE CIVRIEUX	COMITE DE JUMELAGE DE CIVRIEUX
DD01	FDVA	Financement global-nouveau(x) (projets) innovants	DD01-20-0004	20-022932	2103029018	A évaluer	Annuel	2020	2020	Non	W012000786	48399589900015	5000794455	RÊTE A TRAC	RÊTE A TRAC
DD01	FDVA	Financement global-nouveau(x) (projets) innovants	DD01-20-0005	20-022828	2103029019	A évaluer	Annuel	2020	2020	Oui	W011000133	59648689900018	5000988518	AMICALE DES DONNEURS DE SANG D'AMBEREU ET DES ENVIROIS	AMICALE DES DONNEURS DE SANG D'AMBEREU ET DES ENVIROIS
DD01	FDVA	Financement global-nouveau(x) (projets) innovants	DD01-20-0006	20-022356		Refusé	Annuel	2020	2020	Oui	W011000925	48967475400023	5001432555	EN GRANGEONS LA MUSIQUE	EN GRANGEONS LA MUSIQUE
DD01	FDVA	Financement global-nouveau(x) (projets) innovants	DD01-20-0007	20-024214	2103029040	A évaluer	Annuel	2020	2020	Non	W012001775	77937658990014	5001095423	SOUS DES ECOLES LAQUES DE SAINT MAURICE DE COURDAIS	SOUS DES ECOLES LAQUES DE SAINT MAURICE DE COURDAIS
DD01	FDVA	Financement global-nouveau(x) (projets) innovants	DD01-20-0008	20-022595		Refusé	Annuel	2020	2020	Oui	W012001071	48258825100025	5000734823	FRANCE BENEVOLEAT DES RAYS DE L'AIN (FBRA)	FBRA
DD01	FDVA	Financement global-nouveau(x) (projets) innovants	DD01-20-0011	20-022815	2103029041	A évaluer	Annuel	2020	2020	Non	W012003256	42918265100035	5000274581	LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR DE L'AIN	LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR DE L'AIN
DD01	FDVA	Formation des bénévoles	DD01-20-0012	20-035638	2103068886	A évaluer	Annuel	2020	2020	Oui	W012004292	53680411800025	5000945442	RADIO TROPIQUES	RADIO TROPIQUES
DD01	FDVA	Financement global-nouveau(x) (projets) innovants	DD01-20-0013	20-035969	2103029042	A évaluer	Annuel	2020	2020	Non	W012001136	52797482700018	5001302384	PATOU, TRADITIONS ET METERS D'AUTREFOIS DU CANTON DE SAINT TRIVIER DE COURTES	PATOU, TRADITIONS ET METERS D'AUTREFOIS DU CANTON DE SAINT TRIVIER DE COURTES

Nombre d'associations demandées par secteur et par type d'actions FDVA

	Nombre d'associations demandées											
	Jeu/jeu /	Sport	Santé	Social	Education /	Culture	Défense de	Environnement	Loisirs / vie	Autres	Total	
Formation des bénévoles	31	52	12	109	21	48	19	38	31	73	440	
Formations Spécifiques	26	35	12	92	15	43	17	38	26	62	261	
Formations Techniques	11	21	4	28	8	11	3	11	5	28	131	

**STATISTIQUES**

- Liste des associations
- Tableau FDVA pré-commission
- Consolidation FDVA déconcentré
- Suivi action-dossier

# Osiris : administration des utilisateurs et des templates

Un utilisateur de rôle « administrateur » dispose de droits lui permettant :

- D'administrer (créer, modifier, désactiver) des utilisateurs de son service ou de ses services territoriaux
- De paramétrer les templates de documents utilisés pour le publipostage
- De publier un message qui apparaît dans l'accueil d'Osiris pour les utilisateurs de son périmètre.

**Administratif** ▼

Gestion des templates

Publier un message

Utilisateurs

[Consulter les balises utilisables](#)

CRÉER UN NOUVEAU TEMPLATE

**Critères de recherche** ▼

Type de template:  N° Programme / Type financement :  Sous-type de financement :

Service:    Inclure les services territoriaux:

Type	Programmes / Sous-Type Financements	Service	Fichier	Action
Arrêté d'avance	<b>Partenariat JEP</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>163 - Partenariat - Aide au réseau information j</li> <li>163 - Partenariat - Animation territoriale du Se</li> <li>163 - Partenariat - Développement territorial du</li> <li>163 - Partenariat - Initiative des jeunes</li> <li>163 - Partenariat - Loisirs Educatifs des jeunes</li> <li>163 - Partenariat - Métiers de l'animation</li> <li>163 - Partenariat - Politiques partenariales loc</li> <li>163 - Partenariat - Préfiguration SNU</li> <li>163 - Partenariat - Rénovation des centres de va</li> <li>SNU</li> <li>163 - Partenariat - Soutien JEP (national)</li> <li>163 - Partenariat - Soutien non JEP</li> </ul>	DJEPVA-SD2B	13.1-PART-Arrêté d'avance.docx	
	<b>Partenariat JEP</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>163 - Partenariat - Aide au réseau information j</li> <li>163 - Partenariat - Animation territoriale du Se</li> <li>163 - Partenariat - Développement territorial du</li> <li>163 - Partenariat - Initiative des jeunes</li> <li>163 - Partenariat - Loisirs Educatifs des jeunes</li> <li>163 - Partenariat - Métiers de l'animation</li> <li>163 - Partenariat - Politiques partenariales loc</li> </ul>	DJEPVA-SD2B	14.1-PART-Arrêté de solde.docx	

## Gestionnaire des Utilisateurs

**Recherche d'un utilisateur** ▼

Nom:  Prénom:  Courriel:

Identifiant:  N° programme/Type financement:  Service:

Rôles attribués:  Utilisateur désactivé:  Inclure les services territoriaux:

CRÉER UN NOUVEL UTILISATEUR

LANCER LA RECHERCHE

Nombre de résultats de la recherche : 1

Nom	Prénom	Courriel	Service	Rôles attribués	Type de financement	Actions
Assistance	Utilisateur	djepva.dsi@jeunesse-sports.gouv.fr	DJEPVA-SD2B	Administrateur / Valideur/Chorus	Partenariat JEP	

---

# Modalités opérationnelles

# Conditions pour bénéficier de l'offre de service (1/2)

## Des outils partagés

- Les outils proposés (Le Compte Asso, Osiris, le connecteur-Chorus) sont utilisés par plusieurs partenaires, qui partagent en grande partie un mode de fonctionnement commun (workflow, règles de gestion...).
- Cependant, le cadre est suffisamment souple pour permettre à chaque partenaire de bénéficier de spécificités dans la mesure de ce qui est raisonnable de faire.

## Accompagnement

- La DJEPVA s'engage à accompagner les services instructeurs pour les aider à dématérialiser leur processus métier et les former à l'utilisation des outils. Elle assure l'intégralité du paramétrage des référentiels métier au démarrage et donne progressivement plus d'autonomie aux services instructeurs.
- Dans le cas de dispositifs déconcentrés, la DJEPVA assure l'interface avec le service instructeur en administration centrale mais laisse à ce dernier la responsabilité de l'animation, l'accompagnement et l'assistance des services instructeurs déconcentrés. Des formations et aides à la conduite de changement pourront cependant être organisées de manière conjointe.
- Lorsqu'un nouveau partenaire est décidé à bénéficier de l'offre de service, le paramétrage du/des services instructeurs, programmes/type de financement, référentiels Chorus, etc. s'effectue très rapidement.



## Assistance des utilisateurs

- L'assistance technique est assurée par la DJEPVA, aussi bien pour les utilisateurs finaux que pour les services instructeurs. La DJEPVA s'appuie notamment sur les ressources de la DNUM des ministères sociaux, qui héberge les applications de l'offre de service.
- L'assistance sur des sujets purement métier relève en revanche de la responsabilité du service instructeur en administration centrale, qui doit s'engager à consacrer suffisamment de moyens (en temps) à ce sujet.



# Conditions pour bénéficier de l'offre de service (2/2)

## Coûts de l'utilisation de l'offre de service

- L'accès aux outils est gratuit mais pour des partenaires dont les demandes de subventions dépassent 1000 dossiers par an, une participation est demandée pour la prise en charge de la MCO (maintien en conditions opérationnelles), qui devrait être inférieure à 10 000 € par an par partenaire.
- Les demandes d'évolution spécifiques sont à la charge du partenaire (voir gouvernance partagée ci-contre).
- En revanche, les évolutions communes (qui bénéficient à l'ensemble des partenaires bénéficiaires de l'offre de service) seront prises en charge par la DJEPVA.



## Une gouvernance partagée

- Une fois le service opérationnel, les modalités et la fréquence des échanges DJEPVA-partenaire sont à définir en fonction des besoins. Au-delà de ces échanges, la gouvernance partagée prévoit des points de situation réguliers (fréquence et modalités à définir).
- La gouvernance prévoit aussi chaque année, entre les mois de septembre et de novembre, des travaux de conception afin d'identifier de nouveaux besoins et la manière de les intégrer dans les services numériques, afin qu'ils y soit développés et opérationnels pour les campagnes de subvention de l'année suivante. La DNUM des ministères sociaux est associée à ces travaux autant que de besoin.
- Ces travaux se concrétisent par l'organisation d'un COPIL en fin d'année, afin de valider le plan d'activité des systèmes d'information de l'année suivante.
- De nouveaux besoins urgents peuvent être exprimés en cours d'année et peuvent être réalisés dans la mesure de ce qui est raisonnable de faire.
- Un COPIL complémentaire peut être organisé durant l'année, afin de porter une demande particulière non prévue, et de valider sa réalisation dans les outils de l'offre de service.

# Modalités de déploiement d'un service instructeur ou d'un dispositif de subvention

## Les étapes

1. Etude du processus métier existant (modalité de gestion des appels à projet, modalités d'instruction et de mise en paiement...)
2. Etude des appels à projet, des différents actes juridiques (arrêtés, conventions) et des référentiels Chorus
3. Etude des besoins spécifiques pour l'instruction des demandes de subventions (champs et/ou documents demandés spécifiques)
4. Paramétrage dans Le compte asso et Osiris, création des comptes de service instructeur
5. Formation des utilisateurs du service instructeur
6. Paramétrage de la subvention par le service instructeur
7. Lancement de la campagne de subvention

## Processus valable pour :

- Un service d'administration centrale ou déconcentrée
- Un ou plusieurs dispositifs instruits en administration centrale et/ou dans des services déconcentrés



# Hébergement et gestion des incidents

## Hébergement et supervision

- Tous les services numériques de l'offre de service sont hébergés par la **Direction du numérique des ministères sociaux**
- Les services numériques sont supervisés et une intervention est prévue en cas d'incident :
  - Le compte asso : 7j/7 08h00-23h00
  - Osiris : heures ouvrées (5j/7 10h00-18h00)



## Gestion des incidents

- Les incidents mineurs (anomalie au niveau d'un dossier, problème de connexion d'un utilisateurs...) doivent être signalés par courriel à l'adresse de messagerie [djepva.disi@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:djepva.disi@jeunesse-sports.gouv.fr)
- En cas d'indisponibilité majeure ou totale d'un des services numériques, la DNUM des ministères sociaux s'engage à intervenir et les rétablir dans les 4 heures qui suivent l'identification de l'incident
- En cas d'incident majeur, l'assistance utilisateur informe, autant que possible :
  - Les utilisateurs du compte asso par des messages apparaissant sur fond rouge
  - Les utilisateurs des services instructeurs par courriel envoyé par [djepva.disi@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:djepva.disi@jeunesse-sports.gouv.fr)

# Démarche qualité : assistance des utilisateurs

## Objectifs :

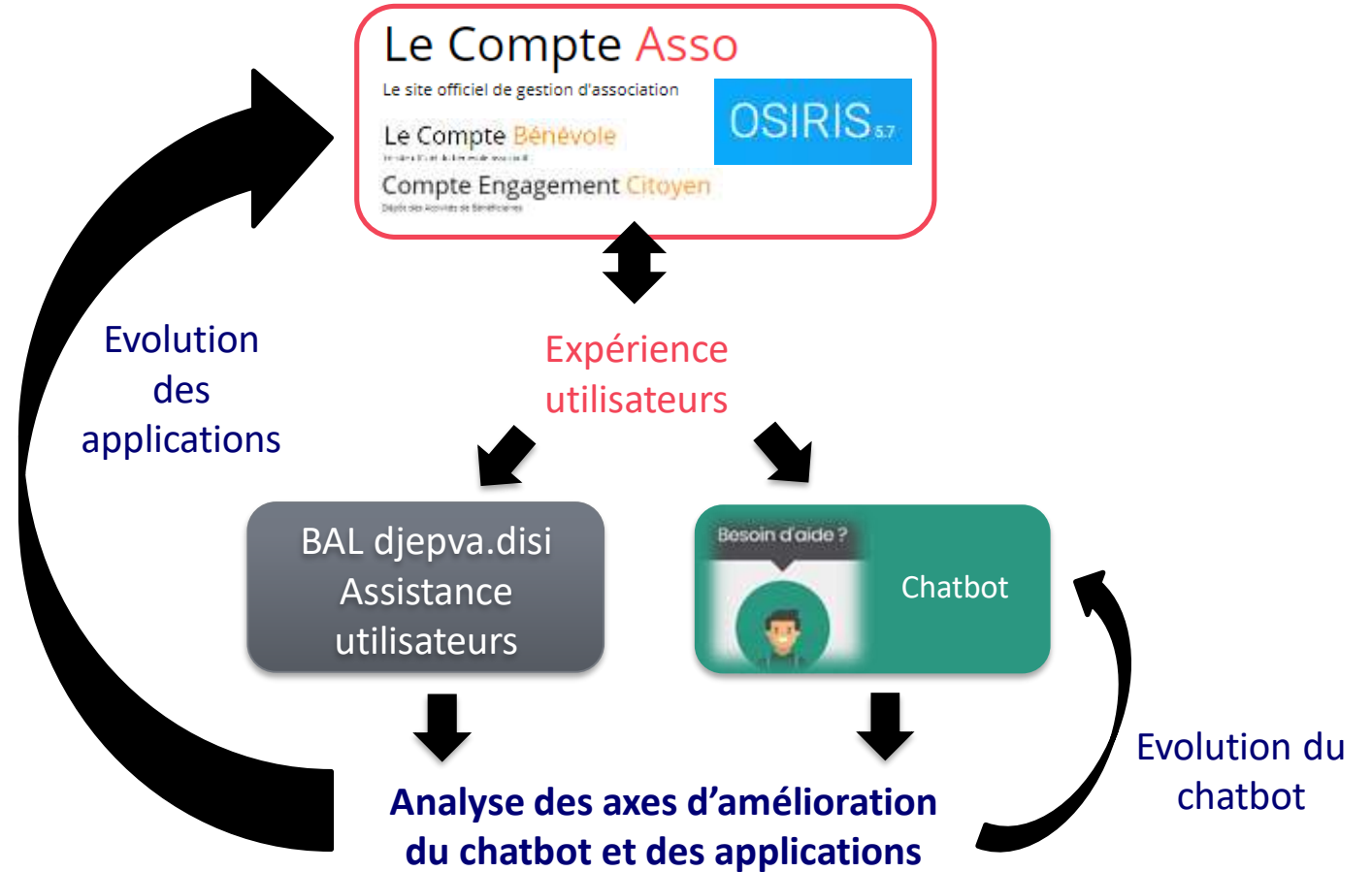
- Faire en sorte que les demandes d'assistance des utilisateurs LCA et Osiris soient les moins nombreuses possibles
- Assurer un service de qualité, notamment un traitement des demandes des utilisateurs sous 24H à 48H

## Réalisations :

- 2018 : mise en place par la Djepva d'une boîte de messagerie réceptionnant l'ensemble des demandes d'assistance des utilisateurs
- 2019 : mise en place d'un chatbot dans Le compte asso

### Coûts Djepva :

- 1 ETPT (2022)
- 30 k€/an (licence chatbot)



# Environnement de formation

<https://siva-formation.cegedim.cloud/client/login>

<https://osiris.formation.extranet.jeunesse-sports.gouv.fr/>



## COMPTES CREES

355 000  
+33%

## DEMANDES D'ATTRIBUTION DE N° SIREN

43 000  
+16%

43 000 attribués en 2022  
37 000 attribués en 2021  
29 000 attribués en 2020

## BENEFICIAIRES DU PASSPORT

1,25M

1,25M bénéficiaires  
53 000 structures sportives

## DEMANDES DE SUBVENTION

62 000  
+5%

62 000 en 2022  
59 000 en 2021  
53 000 en 2020

## ACTIVITES DE BENEVOLAT

7 100  
-12%

En 2022 : 7 100 déclarations  
6 000 validées  
4200 droits CEC acquis  
130 000 bénéficiaires CEC

## DISPOSITIFS DE SUBVENTION

14  
+55%

14 en 2022  
9 en 2021  
5 en 2020

## COMPTE-RENDUS FINANCIERS

32 000  
+28%

32 000 en 2022  
25 000 en 2021  
3 600 en 2020

Le Compte  
Asso